

Cote du document: EB/105/Rev.1
Date: 21 septembre 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Procès-verbal de la cent cinquième session du Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Paolo Ciocca
Secrétaire du FIDA
Téléphone: +39 06 5459 2254
Courriel: p.ciocca@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
Téléphone: +39 06 5459 2374
Courriel: gb_office@ifad.org

Table des matières

Chapitre	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3-9	1-2
III. Décisions du Conseil d'administration		
A. Adoption de l'ordre du jour	10-13	2
B. Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	14-18	3-4
C. Évaluation	19-21	4
D. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP)	22-30	5-6
E. Ressources disponibles pour engagement	31	6
F. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	32-48	6-11
G. Plan de travail stratégique pour le financement sous forme de dons au niveau institutionnel	49	11
H. Activités prévues au titre des projets 2012-2013	50	11
I. Programme d'assistance technique remboursable	51-53	11-12
J. Rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA	54	12
K. Questions financières	55-70	12-14
L. Autres questions	71-89	14-17
M. Clôture de la session	90-92	17
Annexes		Page
I. Délégations à la cent cinquième session du Conseil d'administration		18
II. Liste des documents dont sera saisi le Conseil d'administration à sa cent cinquième session		31
III. Ordre du jour		35

Procès-verbal de la cent cinquième session du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La cent cinquième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 3 et 4 avril 2012. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration est saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

3. Le Président Kanayo F. Nwanze ouvre la cent cinquième session du Conseil d'administration en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil, élus par le Conseil des gouverneurs en février 2012. Il salue plus particulièrement les nouveaux membres et membres suppléants, à savoir les représentants de la Finlande, de Maurice, du Pakistan et du Portugal.
4. Le Président félicite également les représentants au Conseil d'administration dont l'accréditation a été reçue, à savoir les représentants du Brésil, de la Finlande, de Maurice, du Portugal et des Émirats arabes unis. Il annonce par ailleurs la nomination de M. Ronald Elkhuisen (Pays-Bas) et de M. Richard Phillipart (Luxembourg), en qualité, respectivement, de Coordonnateur et co-Coordonnateur pour la Liste A, et de M. Khalid Mehboob (Pakistan) en qualité de Coordonnateur pour la sous-Liste C2.
5. Après avoir exprimé sa gratitude au Gouvernement italien pour l'appui fourni lors de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs, le Président fait la synthèse des décisions prises à cette occasion et fournit des informations actualisées sur la participation de la direction aux récents événements de haut niveau. Ainsi, il informe le Conseil d'administration de la participation du FIDA au Forum économique mondial de Davos, de sa contribution active à plusieurs événements du Groupe des Vingt (G20) ainsi que de sa participation aux activités préparatoires menées par les agences basées à Rome en prévision de la Rio+20. Le Conseil est également informé du fait que le FIDA a été invité à élaborer le programme du G8 sur l'agriculture ainsi qu'une nouvelle initiative en faveur de la sécurité alimentaire en Afrique.
6. Concernant la performance du FIDA, le Président expose plusieurs faits marquants et résultats obtenus et souligne, en particulier en 2011, l'augmentation de 18,6% par rapport à 2010 du montant approuvé pour les prêts et dons. Il fait par ailleurs référence au succès obtenu par le FIDA s'agissant de mobiliser ses ressources propres ainsi qu'à l'impact accru des activités du Fonds du fait de l'amélioration sensible de l'obtention de résultats en matière de développement et de l'efficacité. Le Président note enfin le taux de rendement du portefeuille de placement du FIDA, soit 3,97%, qui dépasse l'objectif annuel de 3,5%.
7. Le Président remercie les représentants au Conseil d'administration et leurs gouvernements pour le succès de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, qui représente une augmentation de 25% du niveau prévu des annonces de contribution par rapport à la huitième reconstitution. Le Président fournit ensuite au Conseil des informations sur les annonces de contribution reçues récemment. À l'heure actuelle, les annonces de contribution représentent 1,035 milliard d'USD, soit 69% de l'objectif de 1,5 milliard d'USD fixé pour la reconstitution. Le FIDA s'emploie activement à obtenir des annonces de contribution et des contributions additionnelles en faveur du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne et s'efforce par ailleurs de mobiliser d'autres financements et d'élargir ses partenariats.

8. Après avoir informé le Conseil d'administration de l'intensification de la collaboration entre les agences basées à Rome, le Président présente des informations actualisées sur les récents mouvements et recrutements de personnel et note les progrès accomplis dans le cadre du Programme de changement et de réforme, en particulier s'agissant de gestion des ressources humaines, de TIC, de gestion du budget et de planification axée sur l'obtention de résultats dans le cadre du processus de planification à moyen terme. De plus, il illustre brièvement les récentes réalisations, comme la publication du règlement du personnel du FIDA et des procédures d'application y relatives, la formation du personnel en détachement et l'ensemble des mesures d'incitation mises en place en faveur de l'affectation de personnel international dans les bureaux de pays du FIDA. Il fait également référence aux efforts constamment déployés pour identifier des possibilités de flexibilité du système de rémunération et de prestations des Nations Unies et annonce que l'audit des fonctions se poursuit, avec l'élaboration d'un plan stratégique pour le personnel pour 2013-2015.
9. En conclusion, le Président remercie les Gouvernements du Cameroun et du Burundi pour leur hospitalité lors de la récente visite qu'il a effectuée dans ces deux pays.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

10. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que proposé dans le document EB 2012/105/R.1/Rev.1 et modifié sur la base des amendements convenus par le Conseil (à paraître sous la cote EB 2012/105/R.1/Rev.2). Il prend également note du calendrier de travail tel qu'il est exposé dans le document EB 2012/105/R.1/Rev.1/Add.1 et modifié conformément à la décision prise par le Conseil (EB 2012/105/R.1/Rev.1/Add.1/Rev.1).
11. Les amendements sont présentés aux paragraphes 12 et 13.
12. Les points suivants sont ajoutés:
 - a) un alinéa sur la nomination du Président, au point "Questions diverses", à la demande de la représentante du Royaume-Uni, qui a remis au Conseil une note d'information sur la question. Le Conseil prend également acte de l'intervention du représentant du Royaume d'Arabie saoudite demandant au Conseil de s'abstenir de toute recommandation à cet égard, en raison de la nécessité d'une plus ample consultation au sein des listes et d'instructions en provenance des capitales;
 - b) l'examen de la déclaration d'intention de la Fondation Bill et Melinda Gates, au point "Questions diverses", à la demande de la représentante du Royaume de Suède; et
 - c) l'examen de la vice-présidence du FIDA, au point "Questions diverses", à la demande de la représentante du Royaume de Suède.
13. Les points suivants sont supprimés:
 - a) le Projet de développement communautaire côtier en République d'Indonésie;
 - b) le Programme de renforcement de la compétitivité des entreprises des zones montagneuses en République d'Albanie;
 - c) le Projet de remise en état du bassin versant du fleuve Murat en République de Turquie; et
 - d) le mémorandum du Président concernant le financement supplémentaire pour le Programme de microfinance rurale en République de Mali.

B. Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (point 3 de l'ordre du jour)

14. Ayant examiné la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (EB 2012/105/R.2/Rev.1), ainsi que les observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EB 2012/105/R.2/Add.1/Rev.1), et après avoir entendu un résumé oral du président du Comité de l'évaluation sur l'examen de cette politique par le Comité, le Conseil d'administration approuve ladite politique.
15. Lors de l'examen de cette politique, le Conseil estime de manière générale que la qualité du document est excellente et se félicite du travail accompli par le Département gestion des programmes, tout en reconnaissant l'apport notable du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) dans le processus d'évaluation. À cet égard, certains représentants demandent à la direction que soient prises en compte, lors de l'élaboration et de la mise en œuvre, les observations et recommandations d'IOE. L'accent est mis sur la nécessité d'allouer à la nouvelle politique un financement suffisant sur le budget (administratif) du FIDA, certains membres soulignant combien il est important d'affecter des ressources (personnel, fonds, etc.) pour la mise en œuvre de la politique. Par ailleurs, des informations concernant lesdites ressources sont demandées dans la mesure où celles-ci reflètent tant l'engagement de la direction en faveur de la politique que la rigueur de sa mise en œuvre.
16. En outre, les représentants se félicitent du caractère éminemment consultatif du processus, en particulier du ferme engagement du Conseil lui-même, ainsi que des organisations établies à Rome et du système des Nations Unies, qui ont marqué l'élaboration de cette politique.
17. Le Conseil d'administration:
 - a) rappelle la performance positive du FIDA en matière d'égalité des sexes et signale qu'il importe d'envisager cette politique dans le contexte de l'approche à l'échelle du système des Nations Unies. Les représentants soulignent qu'il est essentiel de mettre en œuvre cette politique de concert avec les parties prenantes et les partenaires locaux, internationaux et multilatéraux du FIDA. En ce qui concerne les partenariats établis à Rome, le Conseil prend note de la participation du FIDA à l'équipe spéciale inter-institutions sur les femmes rurales ainsi que de sa collaboration avec ses organisations sœurs à Rome, en vue de l'élaboration d'un programme commun avec ONU-Femmes;
 - b) reconnaissant l'importance accordée par le FIDA à la diversité des sexes au sein de son personnel, invite le Fonds à s'engager avec ses partenaires nationaux et internationaux en faveur de l'égalité des sexes, en particulier aux postes de décision clés;
 - c) prend acte de la volonté de la direction d'envisager de nouvelles idées pour les indicateurs, qui pourraient se révéler utiles pour la mise en œuvre de la politique. À ce sujet, les représentants formulent plusieurs recommandations demandant que les indicateurs soient plus spécifiques, et notamment qu'un indicateur de substitution mieux adapté soit établi pour l'autonomisation des femmes;
 - d) se félicite de ce que l'égalité des sexes continuera d'être pleinement intégrée dans les programmes et projets du FIDA ainsi que de l'effort de renforcement des capacités grâce à la formation ciblée prévue à l'intention du personnel du FIDA ainsi que de la concertation stratégique sur l'élaboration des politiques avec les gouvernements;

- e) se félicite de l'engagement pris par le Président de rendre compte dans le détail des ressources humaines et, surtout, financières consacrées à la mise en œuvre de cette politique, tout en prenant acte des limites du système de communication de l'information en place au FIDA pour ce qui est du suivi des allocations de ressources spécifiques aux différentes politiques;
 - f) se félicite de l'établissement, au niveau institutionnel, d'une équipe spéciale sur l'égalité des sexes, qui donnera des orientations et veillera à ce que des rapports soient présentés. À cet égard, le Conseil encourage le FIDA à désigner un membre de la direction à la présidence de ce groupe;
 - g) se déclare satisfait à la perspective de recevoir des rapports annuels sur la mise en œuvre de cette politique et se félicite de l'examen à mi-parcours prévu, y compris l'audit en matière d'égalité des sexes.
18. Mettant en relief le caractère progressif de la mise en œuvre de la politique ainsi que ses liens intrinsèques avec les autres objectifs stratégiques du FIDA, la direction prend acte des préoccupations exprimées et donne au Conseil l'assurance que ses observations seront prises en considération pendant toute la durée de la mise en œuvre de la politique et qu'il en sera tenu compte dans l'examen à mi-parcours et les rapports annuels. Le Président garantit au Conseil que, une fois la politique approuvée, la direction serait tenue pour responsable de sa mise en œuvre.

C. Évaluation (point 4 de l'ordre du jour)

a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante et onzième session

19. Le Conseil d'administration examine le Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante et onzième session (EB 2012/105/R.3). Prenant connaissance des informations qui y sont contenues, il constate que le Comité a examiné les évaluations respectives du programme de pays pour le Ghana et le Viet Nam et prend acte des questions soulevées. Il souligne par ailleurs qu'il importe que le FIDA tienne compte des enseignements tirés des évaluations des programmes de pays pour l'élaboration des COSOP à venir. Le Conseil prend également note des observations formulées par le Comité à propos du document d'orientation concernant l'évaluation au niveau de l'institution de la Politique du FIDA en matière de supervision et d'appui à l'exécution, ainsi que de la proposition préliminaire et du programme provisoire de la visite au Ghana qu'effectuera le Comité en 2012.

b) Nomination des membres du Comité de l'évaluation

20. Le Conseil d'administration examine ensuite le document EB 2012/105/R.4 et, conformément aux dispositions de l'article 11.1 de son règlement intérieur ainsi que de l'article 1.2 du règlement intérieur du Comité de l'évaluation, approuve la nomination des membres ci-après pour un mandat de trois ans venant à expiration en avril 2015:
- i) pour la Liste A: Canada, Finlande, Luxembourg et Norvège;
 - ii) pour la Liste B: Indonésie et Nigéria;
 - iii) pour la sous-Liste C1: Égypte jusqu'en décembre 2013 et Angola de janvier 2014 à avril 2015;
 - iv) pour la sous-Liste C2: Inde; et
 - v) pour la sous-Liste C3: Brésil jusqu'en octobre 2013 et Mexique de novembre 2013 à avril 2015.
21. Le Conseil sera informé à sa prochaine session de l'élection du président du Comité.

D. Programmes d'options stratégiques pour le pays (point 5 de l'ordre du jour)

22. Le Conseil d'administration examine les Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) concernant la République populaire du Bangladesh (EB 2012/105/R.5) et la République socialiste du Viet Nam (EB 2012/105/R.6).
23. Le Conseil approuve les trois objectifs stratégiques inscrits dans le COSOP du Bangladesh (EB 2012/105/R.5) et salue la qualité du document. Vu la forte vulnérabilité du pays aux risques naturels et au changement climatique, le Conseil se félicite de l'importance qu'accorde le COSOP à la promotion de la capacité d'adaptation de résistance des moyens d'existence au changement climatique. De plus, le Conseil accueille avec satisfaction l'accent mis sur le développement des filières.
24. Quelques représentants font observer que le COSOP aurait pu mettre davantage l'accent sur la participation du FIDA à l'Initiative Unité d'action des Nations Unies et au plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et encourage le FIDA à intensifier sa collaboration avec les agences basées à Rome. En réponse à cela, le FIDA décrit sa collaboration avec les partenaires de développement et les agences des Nations Unies. Il souligne notamment sa participation au Plan d'investissement national conjoint – une collaboration majeure de tous les donateurs et partenaires de développement au Bangladesh afin de promouvoir le développement agricole, la production vivrière, la sécurité alimentaire et la nutrition. Ce plan, qui constitue pour le gouvernement et les partenaires de développement un cadre d'investissement en faveur du développement agricole, a été élaboré après le Sommet du G8 de l'Aquila. Le FIDA met par ailleurs l'accent sur les succès obtenus en termes de cofinancement de la reproduction à plus grande échelle et de la gestion des savoirs.
25. En réponse à des questions concernant le rôle du secteur privé, il est précisé que le FIDA a choisi de s'engager avec toutes les parties prenantes dans les filières afin d'offrir aux producteurs et aux négociants davantage de possibilités d'intervenir dans des zones reculées. Le secteur privé serait incité à participer dans trois domaines majeurs, à savoir le financement des filières, les infrastructures et les services améliorés. Le représentant de l'Inde suggère que le chargé de programme de pays soit détaché dans le pays afin de renforcer le rôle du FIDA dans le pays tandis que le représentant de l'Allemagne exprime l'intérêt de son pays à collaborer avec le FIDA.
26. En ce qui concerne le COSOP pour le Viet Nam (EB 2012/105/R.6), le Conseil dit apprécier le fait qu'il met à profit les recommandations de l'évaluation du programme de pays et salue l'accent mis sur l'orientation vers le marché, la promotion des filières et la prise en compte du changement climatique.
27. Les représentants soulignent combien il est difficile d'encourager la participation du secteur privé dans les provinces où il n'est pas présent ainsi que la nécessité de protéger le groupe cible contre les fluctuations des prix. Le FIDA acquiesce et explique que l'enjeu est de créer un environnement porteur afin de réduire les risques que court l'investissement du secteur privé tout en développant l'aptitude du groupe cible à participer aux marchés moyennant les avancées technologiques, l'accès au crédit et l'information sur les marchés.
28. Les représentants rappellent également combien il est important tant de collaborer avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux que de mettre à profit les travaux déjà accomplis dans ce cadre. Le FIDA cite son engagement avec un certain nombre d'agences bilatérales et multilatérales dans la capitale, notant que le COSOP souligne l'importance des partenariats d'assistance technique en matière d'innovation et de concertation sur les politiques. Le Conseil mentionne notamment l'importance de l'initiative Unité d'action des Nations Unies ainsi que de la

coordination avec d'autres agences des Nations Unies. Le FIDA redoublera d'efforts afin de jouer un rôle de premier plan dans le cadre de cette initiative.

29. Plusieurs représentants au Conseil d'administration soulignent l'importance du financement de contrepartie et de la transparence du gouvernement. Le FIDA explique que, au Viet Nam, le financement de contrepartie est généralement octroyé au profit des terres, des salaires, des indemnités et des taxes. Pour accroître le montant du financement de contrepartie disponible, les projets bénéficiant de l'appui du FIDA seront à l'avenir reliés au Programme indicatif de réduction de la pauvreté (NTP-PR) appuyé par le gouvernement, ce qui permettrait de mettre à profit les fonds mis à disposition à travers les ressources gouvernementales.
30. Certains représentants se demandent si la conservation des ressources naturelles est suffisamment prise en compte. Le FIDA précise que l'accent mis par le COSOP sur l'agriculture attentive à l'évolution du climat et sur l'aménagement du territoire est indispensable pour une gestion efficace et durable des ressources naturelles.

E. Ressources disponibles pour engagement (point 6 de l'ordre du jour)

31. Le Conseil d'administration examine le rapport concernant les ressources disponibles pour engagement et son additif (EB 2012/105/R.7 et Add.1). Vu la section 2 b) de l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA, et notant que le montant estimatif des entrées nettes pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2012 s'élève à 108 millions d'USD et que le montant des engagements au titre des prêts et des dons s'élève à 302,3 millions d'USD (soit 254,2 millions d'USD pour les prêts et dons présentés pour approbation à la présente session du Conseil d'administration et 48,1 millions d'USD pour les projets soumis pour approbation par la procédure de défaut d'opposition durant l'intersession, au titre du programme de prêts et dons de 2012), le Conseil approuve le recours à un pouvoir d'engagement anticipé (PEA) additionnel pour un montant de 194,3 millions d'USD. En adoptant la recommandation sur le recours au PEA présentée dans l'additif au document EB 2012/105/R.7, le Conseil d'administration autorise le Président à conclure des accords pour les prêts et dons approuvés par le Conseil à sa cent cinquième session, en avril 2012, ainsi que pour ceux qui sont soumis pour approbation par le biais de la procédure du défaut d'opposition.

F. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration (point 7 de l'ordre du jour)

32. Les propositions de projet/programme suivantes sont examinées par le Conseil d'administration:

a) Afrique de l'Ouest et du Centre

i) Nigéria: Programme de développement des filières

33. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2012/105/R.9, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République fédérale du Nigéria un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quarante-sept millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (47 850 000DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République fédérale du Nigéria un don d'un montant équivalant à trois cent trente mille droits de tirage spéciaux (330 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) **Sierra Leone: Mémorandum du Président: Programme de finance rurale et d'amélioration communautaire – prêt et don supplémentaires**

34. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2012/105/R.10 et son additif, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Sierra Leone un prêt supplémentaire à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalent à six cent quatre-vingt-quinze mille droits de tirage spéciaux (695 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Sierra Leone un don supplémentaire d'un montant équivalent à six cent quatre-vingt-quinze mille droits de tirage spéciaux (695 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

b) Afrique orientale et australe

i) **Kenya: Projet de gestion des ressources naturelles dans le bassin hydrographique du Haut Tana**

35. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2012/105/R.11, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Kenya un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalent à vingt et un millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (21 250 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité de gestionnaire, fera à la République du Kenya un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalent à douze millions huit cent mille euros (12 800 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) **Madagascar: Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole (FORMAPROD)**

iii) **Madagascar: Mémorandum du Président: Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky – prêt supplémentaire**

36. Bien qu'aucune question d'ordre technique ne soit soulevée quant à la teneur des deux propositions de prêt présentées pour Madagascar, certains membres du Conseil d'administration expriment leurs préoccupations concernant les progrès accomplis par le gouvernement de transition dans la mise en œuvre de la feuille de route devant conduire au retour à un gouvernement constitutionnel. Le Conseiller juridique du FIDA fait valoir que, judicieusement interprétées, les directives du FIDA en matière de relations avec les gouvernements de fait prévoient que l'ensemble des conditions figurant dans les directives doivent être remplies, si bien que les deux prêts peuvent être approuvés par le Conseil d'administration. Il est noté que le gouvernement de transition actuel a respecté ses engagements fiduciaires envers le Fonds et que les projets existants sont correctement mis en œuvre. Il est relevé en outre que la Banque mondiale, en exception à ses règles concernant les gouvernements de fait, a approuvé un nouveau projet d'investissement, que l'Organisation des Nations Unies a repris l'exécution de ses programmes et que l'Union européenne envisage de relancer ses activités en juin.

Par conséquent, après un long débat et à titre exceptionnel, le Conseil d'administration approuve l'octroi d'un prêt supplémentaire en faveur du Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky à Madagascar, actuellement en cours.

37. Le Conseil d'administration adopte donc la résolution suivante figurant dans le document EB 2012/105/R.13:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Madagascar un prêt supplémentaire à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à trois millions trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (3 350 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

38. S'agissant du Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole (FORMAPROD) (EB 2012/105/R.12), le Conseil d'administration, ayant pris acte de l'opposition des États-Unis et de la Suède, convient que le projet sera considéré comme approuvé si, dans un délai de 90 jours, aucun autre membre du Conseil d'administration ne manifestera son opposition.

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Madagascar un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à vingt et un millions de droits de tirage spéciaux (21 000 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Madagascar un don d'un montant équivalant à un million deux cent quatre-vingt mille droits de tirage spéciaux (1 280 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité d'administrateur, fera à la République de Madagascar un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quatorze millions deux cent quatre-vingt-dix mille euros (14 290 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

39. La représentante des États-Unis précise que, en vertu de la législation actuelle de son pays contre l'octroi d'une aide américaine au gouvernement de Madagascar, ou par le biais de celui-ci, compte tenu des préoccupations relatives à la traite des êtres humains, les États-Unis s'opposent à l'utilisation des financements du FIDA à Madagascar et demande que cette opinion soit consignée dans le procès-verbal de la session. La représentante de la Suède déclare que son pays s'oppose aux propositions présentées pour Madagascar en raison de la situation dans laquelle se trouve actuellement ce pays.

c) Asie et Pacifique

i) Cambodge: Projet en faveur du développement agricole et de l'autonomisation économique

40. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2012/105/R.15, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DECIDE: que le Fonds fera au Royaume du Cambodge un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à onze millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (11 300 000 DTS), qui sera régi par des modalités et

conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DECIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Cambodge un don d'un montant équivalant à onze millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (11 300 000DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) **Népal: Mémoire du Président: Programme de foresterie à bail et d'élevage – prêt et don supplémentaires**

41. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2012/105/R.18 et son additif, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République fédérale démocratique du Népal un prêt supplémentaire à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à neuf cent soixante-quinze mille droits de tirage spéciaux (975 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République fédérale démocratique du Népal un don supplémentaire au titre du CSD d'un montant équivalant à neuf cent soixante-quinze mille droits de tirage spéciaux (975 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) **Tonga: Projet d'innovation rurale aux Tonga**

42. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2012/105/R.19, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera au Royaume des Tonga un don d'un montant équivalant à deux millions six cent mille droits de tirage spéciaux (2 600 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

d) **Amérique latine et Caraïbes**

i) **Colombie: Projet de renforcement de la capacité entrepreneuriale en milieu rural: confiance et possibilités**

43. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2012/105/R.20, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Colombie un financement à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à dix-neuf millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (19 300 000 DTS) (équivalant approximativement à 30 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Colombie un financement à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à quatorze millions trois cent mille euros (14 300 000 EUR) (équivalant approximativement à 20 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent document.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Colombie un don en droits de tirage spéciaux d'un montant équivalant à 620 000 USD, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent document."

ii) **Honduras: Mémoire du Président: Projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro – modification de l'accord de prêt**

44. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2012/105/R.21 et approuve la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds approuvera la modification de l'accord de prêt relatif au Projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro, conformément aux modalités et conditions indiquées dans présent rapport."

45. À cet égard, la représentante des États-Unis, notant qu'il a été demandé que soient appliquées les règles du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en matière de passation de marchés, précise que son pays préférerait que le FIDA applique ses propres règles en la matière ou que soient déployés des efforts d'harmonisation avec les règles de la Banque mondiale, qui présentent les critères de qualité requis. Elle insiste sur le fait que le Conseil a pour mission de garantir l'adoption des normes les plus rigoureuses en matière de protection fiduciaire au profit des bénéficiaires du projet.

iii) **Mexique: Projet de développement rural dans la région de Mixteca et dans la zone de Mazahua**

46. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2012/105/R.22, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera aux États-Unis du Mexique un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à douze millions cinquante mille droits de tirage spéciaux (12 050 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE: que le Fonds accordera aux États-Unis du Mexique un don d'un montant équivalant à un million deux cent quatre-vingt-dix mille droits de tirage spéciaux (1 290 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité de gestionnaire ou d'administrateur, accordera aux États-Unis du Mexique un prêt à des conditions ordinaires, d'un montant équivalant à dix millions sept cent mille euros (10 700 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

e) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

i) **Ouzbékistan: Projet d'appui à l'horticulture**

47. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2012/105/R.25, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République d'Ouzbékistan un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à six millions cent quatre-vingt-dix mille droits de tirage spéciaux (6 190 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République d'Ouzbékistan un don d'un montant équivalant à six cent quarante-cinq mille droits de tirage spéciaux (645 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, par l'intermédiaire du FIDA en sa qualité de gestionnaire, fera à la République d'Ouzbékistan un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à huit millions quatre cent soixante mille euros (8 460 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

48. Toutes les propositions de projet et programme ainsi que le mémorandum du Président sont approuvés par le Conseil d'administration en sa qualité à la fois de Conseil d'administration du FIDA et de Conseil fiduciaire du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, le cas échéant.

G. Plan de travail stratégique pour le financement sous forme de dons au niveau institutionnel

49. Le document EB 2012/105/R.26 sur le Plan de travail stratégique pour le financement sous forme de dons au niveau institutionnel est présenté au Conseil pour information.

H. Activités prévues au titre des projets 2012-2013

50. Le document EB 2012/105/R.27 concernant les activités prévues au titre des projets est présenté au Conseil pour information.

I. Programme d'assistance technique remboursable (point 10 de l'ordre du jour)

51. Concernant le Programme d'assistance technique remboursable (EB 2012/105/R.28), le Conseil prend note de cette proposition novatrice qui contribuera à la mise en œuvre de l'engagement pris à la neuvième reconstitution de compléter les ressources du FIDA par la prestation de services techniques et financiers compatibles avec les objectifs et fonctions du Fonds. Elle a aussi pour but de satisfaire à la stratégie d'engagement du FIDA auprès des pays intermédiaires (EB 2011/102/R.3/Rev.1), approuvée par le Conseil d'administration, qui prévoit la création d'un programme d'assistance technique remboursable.
52. Plusieurs représentants demandent un supplément d'informations sur un certain nombre de questions, notamment:
- a) les objectifs du programme;
 - b) les groupes cibles envisagés;
 - c) la capacité interne du FIDA à mettre en œuvre cette proposition;
 - d) les modalités financières envisagées pour le programme;
 - e) la complémentarité du programme avec le travail du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et de la FAO.
53. À l'issue d'un débat sur cette proposition, le Conseil décide de renvoyer l'approbation de l'instrument portant création du programme d'assistance technique remboursable à sa cent sixième session, à laquelle sera présenté un document plus solide et donnant davantage d'informations.

J. Rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA (point 11 de l'ordre du jour)

54. Le document EB 2012/105/R.29, à savoir le rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA, est présenté au Conseil pour information.

K. Questions financières (point 12 de l'ordre du jour)

a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent-vingt-deuxième réunion

55. Le Conseil d'administration examine le rapport de la cent vingt-deuxième réunion du Comité d'audit (EB 2012/105/R.30) et prend note des informations qui y sont données. Des éclaircissements sont fournis sur le volume de travail accru du Bureau de l'audit et de la surveillance, et sur l'adéquation de ses ressources. En réponse à une question concernant le contrôle interne, le Conseil est informé que la version actuelle des états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2011 comprend une déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière. Le commissaire aux comptes analysera cette déclaration et émettra une opinion dans le cadre des états financiers consolidés qui seront présentés en 2013.
56. Le représentant du Pakistan demande si l'évaluation de l'efficacité du FIDA pourrait être confiée au commissaire aux comptes. Il est précisé que cela ne fait pas partie de son mandat et que le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA évalue à l'heure actuelle les processus et efficacités organisationnels. En réponse aux questions formulées par le représentant de la Suède, le Conseil d'administration note que le programme entrepris afin de renforcer les capacités de la fonction d'audit interne dans les ministères de contrepartie ne pourra se poursuivre qu'à condition de mobiliser un financement additionnel de cette activité consultative non essentielle du Bureau de l'audit et de la surveillance. Sur la question de l'augmentation du volume de dossiers, il faut espérer que les effectifs nécessaires seront en place d'ici à la fin de 2012 pour pouvoir traiter lesdits dossiers.
57. En conclusion, le Conseil prend note des informations communiquées et entérine la recommandation du Comité relative aux états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2011 et au rapport du commissaire aux comptes y afférent.
58. Concernant la recommandation du Comité tendant à ce que la proposition relative à la modalité d'hébergement du Mécanisme mondial lui soit soumise pour qu'il en étudie de façon plus approfondie les conséquences financières, le Conseil précise que la question sera examinée au point pertinent de l'ordre du jour.

b) Nomination des membres du Comité d'audit

59. Le Conseil d'administration examine ensuite le document EB 2012/105/R.31 et, conformément aux dispositions de l'article 11.1 de son règlement intérieur, approuve la nomination des membres ci-après pour un mandat de trois ans venant à échéance en avril 2015:
- i) pour la Liste A: Italie, Suède, Pays-Bas et États-Unis;
 - ii) pour la Liste B: Algérie et République bolivarienne du Venezuela;
 - iii) pour la sous-Liste C1: Angola jusqu'en décembre 2013 et Guinée équatoriale de janvier 2014 à avril 2015;
 - iv) pour la sous-Liste C2: Chine; et
 - v) pour la sous-Liste C3: Argentine.
60. Le Conseil sera informé à sa prochaine session de l'élection du président du Comité.

c) Neuvième reconstitution des ressources du FIDA

- i) Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA

61. Le Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2012/105/R.32) est présenté au Conseil pour information.
- ii) Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
62. Le rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2012/105/R.33) est présenté au Conseil pour information.
- d) Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA**
63. Le document EB 2012/105/R.34, contenant le rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA, est présenté au Conseil pour information.
- e) Portefeuille de placements du FIDA**
- i) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2011
64. Un rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2011 (EB 2012/105/R.35) est présenté au Conseil d'administration pour information.
- ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les deux premiers mois de 2012
65. Un rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les deux premiers mois de 2012 (EB 2012/105/R.36) est présenté au Conseil d'administration pour information.
- f) Principal, intérêts et commissions de service**
- i) Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
66. Un rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service (EB 2012/105/R.37) est présenté au Conseil d'administration pour information.
- ii) Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette
67. Le document EB 2012/105/R.38/Rev.1 concernant le montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette est présenté au Conseil d'administration pour information.
- g) Besoins de financement au titre du trente-troisième tirage sur les contributions des États membres en 2012**
68. Le Conseil d'administration examine les besoins de financement au titre du trente-troisième tirage sur les contributions des États membres en 2012 (EB 2012/105/R.39) et adopte la décision ci-après:
- "Le Conseil d'administration, conformément à la section 5 c) de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA et à l'article V du Règlement financier du FIDA, approuve le tirage des contributions à la huitième reconstitution en avril 2012 ou comme stipulé dans les accords individuels conclus avec des États membres, afin de couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons de l'année 2012. Le Conseil d'administration autorise le Président à agir en conséquence."

h) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2011 assortis d'une déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière

69. Le Conseil d'administration examine les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2011 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif (EB 2012/105/R.40 et Add.1) et adopte la résolution ci-après:

"En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du Fonds au 31 décembre 2011 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs, à sa trente-sixième session en février 2013, pour approbation."

70. Le Conseil se félicite également de l'adjonction d'une déclaration de la direction, qui représente un pas important vers la mise en place d'une attestation indépendante, culminant dans la publication d'un rapport indépendant sur l'état du contrôle interne de l'information financière dans le cadre des états financiers de 2012.

L. Questions diverses (point 13 de l'ordre du jour)

a) Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA

71. Se saisissant de la question de l'élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA (EB 2012/105/R.41), le Conseil d'administration élit en qualité de membre M. Marc Jürgens, Conseiller et Représentant permanent suppléant de la République d'Afrique du Sud auprès des organisations des Nations Unies à vocation alimentaire et agricole établies à Rome, en remplacement de Mme Kwena Komape pour le reste du mandat en cours (c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 2013).

b) Nomination des membres du Groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance

72. Le Conseil d'administration examine le document EB 2012/105/R.42 et, conformément aux dispositions de l'article 11.1 de son règlement intérieur, approuve la nomination des membres ci-après au Groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance pour un mandat de trois ans venant à échéance en avril 2015:
- i) pour la Liste A: France, Italie, Suède et États-Unis;
 - ii) pour la Liste B: Nigéria et République bolivarienne du Venezuela;
 - iii) pour la sous-Liste C1: Maurice;
 - iv) pour la sous-Liste C2: Bangladesh; et
 - v) pour la sous-Liste C3: Mexique.

73. Le Conseil sera informé à sa prochaine session de l'élection du président du Comité.

c) Rapport de situation du Groupe de travail sur les conditions mixtes appliquées par le FIDA

74. Examinant le rapport de situation du Groupe de travail sur les conditions mixtes appliquées par le FIDA (EB 2012/105/R.43), le Conseil prend note du mandat et du calendrier convenus par le Groupe de travail et se félicite de la décision du Groupe d'ouvrir ses délibérations à des observateurs du Conseil d'administration.
75. Conformément aux dispositions de l'article 11.1 de son règlement intérieur, le Conseil d'administration approuve la nomination des membres ci-après au Groupe de travail:
- i) pour la Liste A: Pays-Bas et Canada;

- ii) pour la Liste B: Koweït;
 - iii) pour la sous-Liste C1: Égypte;
 - iv) pour la sous-Liste C2: Inde; et
 - v) pour la sous-Liste C3: Argentine.
76. Le Conseil note également que le Groupe de travail a élu les Pays-Bas à sa présidence.
77. Des éclaircissements sont donnés concernant le mandat du Groupe de travail, qui porte sur les conditions mixtes actuellement appliquées par le FIDA en vertu des principes et critères du FIDA en matière de prêts et des révisions proposées. Vu l'engagement de présenter un rapport exhaustif sur les principes et critères en matière de prêts au Conseil des gouverneurs en février 2013, il est convenu que le Groupe de travail révisera son calendrier afin de présenter ses conclusions sur les conditions mixtes à la session de septembre 2012 du Conseil d'administration, pour approbation. Les résultats de la décision du Conseil à cet égard seraient ensuite intégrés dans la version complète du rapport sur les principes et critères en matière de prêt que la direction présentera pour approbation au Conseil de décembre, en vue de sa soumission à la session suivante du Conseil des gouverneurs, comme l'a demandé ce dernier en février 2011. La direction reviendrait ainsi sur les discussions à cet égard qui ont eu lieu durant la session du Conseil des gouverneurs de 2010.

d) Modalité d'hébergement du Mécanisme mondial

78. Siégeant à huis-clos, le Conseil examine la modalité d'hébergement du Mécanisme mondial présentée dans le document confidentiel EB 2012/105/R.44 et son additif. Il est décidé qu'un document consolidé et exhaustif, exposant clairement les questions à examiner, serait établi. Une session extraordinaire du Conseil d'administration sera convoquée début mai, le Comité d'audit s'étant préalablement réuni pour examiner les implications financières du jugement n° 2867 du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail, ainsi que l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice sur ledit jugement.

e) Commémoration des présidents du Conseil des gouverneurs

79. À la demande du représentant du Cameroun, le Conseil d'administration est saisi de la question de la commémoration des présidents du Conseil des gouverneurs (EB 2012/105/R.47). La direction informe le Conseil d'administration que le représentant du Cameroun a exprimé son mécontentement que le règlement de cette question n'ait pas avancé comme il l'avait prévu.
80. Le Président propose de créer sur le site web du FIDA une page présentant une photo et une notice pour chacun des anciens présidents du Conseil des gouverneurs. Alors que certains représentants accueillent favorablement cette proposition, il est souligné qu'il s'agit là d'une question qu'il appartient à la direction de trancher et de régler de la façon la plus appropriée et la plus économique. En conséquence, la direction réfléchira à la meilleure façon de procéder à cet égard.

f) Proposition d'un fonds fiduciaire pour le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

81. Ayant examiné la proposition figurant dans le document EB 2012/105/R.45, le Conseil d'administration adopte la résolution relative au fonds fiduciaire pour le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne, telle qu'elle est présentée dans l'annexe au présent document.
82. Les représentants soulignent l'importance de ce fonds fiduciaire, notamment pour accéder à des contributions additionnelles. Concernant l'utilisation des financements et le ciblage géographique, la direction précise qu'elle n'envisage pas que ce fonds procède à des affectations. Quant au rôle du Conseil concernant l'orientation de

l'utilisation du fonds fiduciaire, la direction donne aux représentants l'assurance que tous les projets appuyés par ce fonds fiduciaire seront soumis à l'approbation du Conseil.

83. En réponse aux questions des représentants concernant les dépenses de fonctionnement et les mécanismes de couverture des frais prévus dans la conception du fonds, la direction donne au Conseil l'assurance que la couverture des coûts prévue dans la proposition se fonde sur des projections détaillées concernant les coûts supplémentaires incombant au FIDA, à savoir les coûts supplémentaires liés à la conception, la supervision et le suivi-évaluation associés à l'intégration des stratégies d'adaptation dans les projets du FIDA.
84. Vu que le fonds fiduciaire a notamment pour but d'aider les petits producteurs à bénéficier de financements et autres incitations prévus pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, le Conseil invite tous les membres du FIDA à y contribuer généreusement.

g) Version révisée du procès-verbal de la cent quatrième session du Conseil d'administration

85. Ayant pris acte des modifications demandées par la représentante de la Belgique, le Conseil d'administration décide que le procès-verbal (EB 2012/105/R.46), dûment révisé, peut être considéré comme approuvé et sera diffusé sur le site web public du FIDA.

h) Nomination du Président – note d'information

86. À la demande de la représentante du Royaume-Uni, le Conseil examine un document concernant la nomination du Président du FIDA (EB 2012/105/R.48) et prend note des informations qui y sont contenues.
87. Au cours d'un débat approfondi, certains représentants expriment leur préférence pour la publication d'une annonce dans les médias internationaux pertinents, tandis que d'autres mettent en doute l'utilité de cette proposition vu que les États membres du FIDA ont la prérogative de présenter des candidats. Une confirmation est demandée au Conseiller juridique au sujet de la possibilité pour les États membres de présenter un candidat non ressortissant ainsi que de leur faculté de décider librement de leur procédure d'identification et de présentation des candidats; le Conseiller juridique répond par l'affirmative à ces deux questions. Par ailleurs, le Conseil est informé du calendrier provisoire actuel concernant la procédure de présentation de candidature et de nomination. En conclusion, le Conseil convient de poursuivre la discussion avec les Coordonnateurs et amis.

i) Déclaration d'intention entre la Fondation Bill et Melinda Gates et le Fonds international de développement agricole

88. À la demande de la représentante de la Suède, le Conseil obtient un supplément d'information sur la déclaration d'intention entre la Fondation Bill et Melinda Gates et le FIDA. Plus précisément, le Conseil est informé que cette déclaration est censée être une déclaration de principe exprimant l'intérêt pour une collaboration accrue et recensant les domaines où une collaboration existe déjà. Le Conseil est aussi informé que les partenariats actuels concernent principalement le domaine de la productivité agricole et que, à ce stade, la collaboration se limite essentiellement au cofinancement et donc à un partenariat analogue à celui qui est établi avec tout autre cofinancier. Le Conseil se félicite de recevoir l'assurance qu'il sera tenu informé de toute évolution de la question.

j) Vice-Présidence du FIDA

89. Cette question est inscrite à l'ordre du jour du Conseil à la demande de la représentante de la Suède, qui souhaite avoir des informations concernant le poste vacant de vice-président. Le Président informe le Conseil que le processus d'évaluation et de définition des fonctions de la vice-présidence est en cours et qu'il n'est pas envisagé pour le moment de procéder à une nouvelle annonce de poste; il

informe en outre le Conseil que la vacance actuelle de ce poste est sans conséquence pour la structure du Fonds et que les responsabilités précédemment attribuées au Vice-président ont fait l'objet d'une redistribution interne.

M. Clôture de la session

90. Clôturant les travaux, le Président remercie le Conseil pour sa participation active et fructueuse tout au long de la session. Il salue l'appui et la contribution dont a bénéficié la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
91. Le Président prend note des observations formulées par plusieurs représentants concernant la participation du FIDA à l'Initiative Unité d'action des Nations Unies et à celle du PNUAD, en expliquant que l'élargissement de la présence du FIDA dans les pays rend désormais possible une pleine participation à ces initiatives. Il attire cependant l'attention du Conseil sur le fait que, en dépit des efforts de plaidoyer déployés par le FIDA, ni l'Initiative Unité d'action des Nations Unies ni le PNUAD ne ciblent le secteur de l'agriculture.
92. Le Président informe enfin le Conseil des progrès accomplis sur la voie de la ré-adhésion de l'Australie au FIDA, et signale à cet égard que le pays est en train de finaliser des consultations parlementaires préliminaires et a évalué le Fonds de manière très positive.



Enabling poor rural people
to overcome poverty

المشاركون في الدورة الخامسة بعد المائة للمجلس التنفيذي

**Delegations at the 105th session of
the Executive Board**

**Délégations à la cent cinquième
session du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 105^o período de
sesiones de la Junta Ejecutiva**

Executive Board — 105th Session
Rome, 3-4 April 2012

For: **Information**

ALGERIA

Nourdine LASMI
Directeur de la Maintenance
et des Moyens
Ministère des finances
Alger

Karima BOUBEKEUR
Secrétaire
Représentant permanent suppléant de
la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Gustavo O. INFANTE
Ministro
Representante Permanente Adjunto
de la República Argentina
ante la FAO, FIDA y PMA
Roma

Agustín ZIMMERMANN
Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Argentina
ante la FAO, FIDA y PMA
Roma

BANGLADESH

Sultana AFROZ
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic
of Bangladesh to IFAD
Rome

BELGIUM

Martine VAN DOOREN
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint de
la Belgique auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

BELGIUM (cont'd)

Marc HEIRMAN
Conseiller
Représentant permanent suppléant de
la Belgique auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

BRAZIL

Benvindo BELLUCO
Deputy Secretary
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Budget and
Management
Brasilia, D.F.

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

CHINA

WU Jinkang
Deputy Director-General
International Department
Ministry of Finance
Beijing

YE Jiandi
Director
International Department
Ministry of Finance
Beijing

HE Zheng
Principal Staff Member
International Department
Ministry of Finance
Beijing

LI Xinhai
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA (cont'd)

SUI Li
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

REN Yi
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Maj HESSEL
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Signe Kolbye SØRENSEN
Attaché
The Royal Danish Embassy
Rome

FINLAND

Merja Ethel SUNDBERG
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Inka RÄSÄNEN
Programme Officer
Embassy of the Republic
of Finland
Rome

FRANCE

Elizabeth CONNES-ROUX
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la République française
auprès de l'OAA
Rome

GERMANY

Michael BAUER
First Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Max FAHR
Intern
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany
Rome

GUATEMALA

Ileana RIVERA DE ANGOTTI
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

INDIA

Shobhana Kumar PATTANAYAK
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of India to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

INDONESIA

Hari PRIYONO
Secretary-General
Ministry of Agriculture
Jakarta

Sudirman SAAD
Director-General of Marine,
Coastal and Small Islands
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
Jakarta

Suryadi Abdul MUNIR
Director
Center for International Cooperation
Ministry of Agriculture
Jakarta

INDONESIA (cont'd)

Ansori ZAWAWI
Director of Coastal Marine
Empowerment, Business Development
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
Jakarta

Agus Prihatin SAPTONO
Counsellor for Multilateral Affairs
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Hamim HAMIM
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Sapta Putra GINTING
Head of Sub-Division
Business Development
Directorate of Coastal Communities
Empowerment, Business Development
Directorate-General of Marine, Coastal
and Small Islands
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
Jakarta

Ade CHANDRADIJAYA
Staff of Multilateral Cooperation
Ministry of Agriculture
Jakarta

ITALY

Stefania BAZZONI
Director
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

ITALY (cont'd)

Claudia MORDINI
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Stefano MARGUCCIO
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Ilaria COSTA
Permanent Representation of
the Italian Republic to the
United Nations Agencies
Rome

JAPAN

Hideya YAMADA
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Masaya KITAO
Counsellor
Financial attaché
Embassy of Japan
Rome

KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER
Regional Manager for
Central Asian and
European Countries
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

LUXEMBOURG

Richard PHILIPPART
Attaché
Représentant permanent suppléant
du Grand-Duché de Luxembourg
auprès du FIDA
Rome

MAURITIUS

Ramprakash NOWBUTH
Permanent Secretary
Ministry of Agro-Industry
and Food Security
Port Louis

Denis CANGY
Consul of the Republic
of Mauritius
Rome

MEXICO

Emma Maria José RODRIGUEZ SIFUENTES
Ministro
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Gerda VERBURG
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Ronald ELKHUIZEN
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Eva van WOERSEM
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Erijne WISSELS
Policy Adviser
International Financial
Institutions Division
United Nations and International
Financial Institutions Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

NETHERLANDS (cont'd)

Jan VAN DER VELDEN
Intern
Permanent Representation
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Jostein LEIRO
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Tonje LIEBICH LIE
Second Secretary
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Maria HOLLEN
Adviser
Royal Norwegian Embassy
Rome

PAKISTAN

Tehmina JANJUA
Ambassador
Permanent Representative of the
Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Zulfiqar Haider KHAN
Counsellor (Agricultural Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

PAKISTAN (cont'd)

Khalid MEHBOOB
Adviser
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Idriana BONOMO
Secretary to the
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

PORTUGAL

Ana BARRETO
Senior Officer
Department for Cooperation
and Institutions
Office for Economic Policy and
International Affairs (GPEARI)
Ministry of Finance
Lisbon

QATAR

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State
of Qatar
Rome

SAUDI ARABIA

Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SPAIN

Francisco CAPOTE
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

SWEDEN

Amalia GARCIA-THÄRN
Minister
Permanent Representative
of the Kingdom of Sweden
to IFAD and WFP
Rome

Margaretha ARNESSON-CIOTTI
Programme Officer
Royal Swedish Embassy
Rome

Kristina RUBIN
Junior Officer
Royal Swedish Embassy
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
Department of International Financial Relations
Ministry of Finance
Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Jinal SHAH
Second Secretary
Alternate Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

Deborah CRANE
International Economist
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

UNITED STATES (cont'd)

Franklin MOORE
Senior Development Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Jean Piere MORET
Especialista de la Gerencia
de Cooperación Internacional
y Relaciones Multilaterales
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

Nancy MEZA
Especialista de la Gerencia
Ejecutiva de Cooperación
y Financiamiento Internacional
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

Tomás E. CENTENO B.
Apoyo Técnico Complementario
Ministerio de Poder Popular
de Planificación y Finanzas
Caracas

المراقبون

OBSERVERS**OBSERVATEURS****OBSERVADORES****OBSERVER¹****EUROPEAN UNION (EU)**

Lourdes MAGAÑA DE LARRIVA
 Conseillère
 Délégation de la Union européenne auprès
 du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
 les organisations des Nations Unies
 Rome

COSOP DELIBERATIONS²**VIET NAM**

HOANG Viet Khang
 Director-General
 Department for External
 Economic Relations
 Ministry of Planning
 and Investment
 Hanoi

NONG Thi Hongh Hanh
 Head of Division
 Department for External
 Economic Relations
 Ministry of Planning
 and Investment
 Hanoi

NGUYEN Thi Thu Quynh
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative of
 the Socialist Republic of Viet Nam
 to IFAD
 Rome

¹ Pursuant to Observer status as per Rules of Procedures of the Executive Board (Rule 8 - footnote 3).

² Pursuant to document EB 2002/77/R.12: Procedure for the Review of Country Strategic Opportunities Papers (COSOPS) by the Executive Board. Paragraph 15, (2) Process.

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent cinquième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2012/105/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2012/105/R.1/Rev.1/Add.1 + Add.1/Rev.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2012/105/R.2 + Add.1/Rev.1	3	Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
EB 2012/105/R.3	4 a)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante et onzième session
EB 2012/105/R.4	4 b)	Nomination des membres du Comité de l'évaluation
EB 2012/105/R.5	5 a)	Bangladesh: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2012/105/R.6	5 b)	Viet Nam: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2012/105/R.7 + Add.1	6	Ressources disponibles pour engagement
EB 2012/105/R.8 ¹	7 a) i)	Mali: Mémoire du Président: Programme de microfinance rurale – financement supplémentaire
EB 2012/105/R.9 + Add.1 + Sup.1 ²		Nigeria: Programme de développement des filières
EB 2012/105/R.10 + Add.1		Sierra Leone: Mémoire du Président: Programme de finance rurale et d'amélioration communautaire – financement supplémentaire
EB 2012/105/R.11 + Add.1 + Sup.1 ²	7 b) i)	Kenya: Projet de gestion des ressources naturelles dans le bassin hydrographique du Haut Tana
EB 2012/105/R.12	7 b) ii)	Madagascar: Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole (FORMAPROD)
EB 2012/105/R.13	7 b) iii)	Madagascar: Mémoire du Président: Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky – prêt supplémentaire

¹ Retiré de l'ordre du jour.

² En anglais seulement.

EB 2012/101/R.15 + Add.1 + Sup.1 ²	7 c) i)	Cambodge: Projet en faveur du développement agricole et de l'autonomisation économique
EB 2012/105/R.18 + Add.1	7 c) iv)	Népal: Mémoire du Président: Programme de foresterie à bail et d'élevage – financement supplémentaire
EB 2012/101/R.19 + Add.1 + Sup.1 ²	7 c) v)	Tonga: Projet d'innovation rurale aux Tonga
EB 2012/105/R.20 + Add.1 + Sup. 1 ^{2,3}	7 d) i)	Colombie: Projet de renforcement de la capacité entrepreneuriale en milieu rural: confiance et possibilités
EB 2012/105/R.21	7 d) ii)	Honduras: Mémoire du Président: Projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro – Modification de l'accord de prêt
EB 2012/105/R.22 + Add.1 + Sup.1 ³	7 d) iii)	Mexique: Projet de développement rural dans la région de Mixteca et dans la zone de Mazahua
EB 2012/105/R.23 ¹	7 e) i)	Albanie: Programme de renforcement de la compétitivité des entreprises des zones montagneuses
EB 2012/105/R.24 ¹	7 e) ii)	Turquie: Projet de remise en état du bassin versant du fleuve Murat
EB 2012/105/R.25 + Add.1 + Sup.1 ²	12 d)	Ouzbékistan: Projet d'appui à l'horticulture
EB 2012/105/R.26	8	Plan de travail stratégique pour le financement sous forme de dons au niveau institutionnel
EB 2012/105/R.27	9	Activités prévues au titre des projets 2012-2013
EB 2012/105/R.28	10	Instrument portant création du Programme d'assistance technique remboursable (ATR)
EB 2012/105/R.29	11	Rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA
EB 2012/105/R.30	12 a)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent-vingt-deuxième réunion
EB 2012/105/R.31	12 b)	Nomination des membres du Comité d'audit
EB 2012/105/R.32	12 c) i)	Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA

¹ Retiré de l'ordre du jour.

² En anglais seulement.

³ En espagnol seulement.

EB 2012/105/R.33	12 c) ii)	Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2012/105/R.34	12 d)	Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2012/105/R.35	12 e) i)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2011
EB 2012/105/R.36	12 e) ii)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les deux premiers mois de 2012
EB 2012/105/R.37	12 f) i)	Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2012/105/R.38 + Corr.1	12 f) ii)	Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette
EB 2012/105/R.39	12 g)	Besoins de financement au titre du trente-troisième tirage sur les contributions des États membres en 2012
EB 2012/105/R.40 + Add.1	12 h)	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2011
EB 2012/105/R.41	13 a)	Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA
EB 2012/105/R.42	13 b)	Nomination des membres du groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance
EB 2012/105/R.43	13 c)	Rapport de situation du Groupe de travail sur les conditions mixtes appliquées par le FIDA
EB 2012/105/R.44 + Add.1	13 d)	Modalité d'hébergement du Mécanisme mondial (confidentiel)
EB 2012/105/R.47	13 e)	Commémoration des présidents du Conseil des gouverneurs
EB 2012/105/R.45	13 f)	Proposition d'un fonds fiduciaire pour le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
EB 2012/105/R.46	13(g)	Procès-verbal de la cent quatrième session du Conseil d'administration
EB 2012/105/R.48	13(h)	Nomination du Président – Note d'information

EB 2012/105/R.49 ²	13 i)	Déclaration d'intention entre la Fondation Bill et Melinda Gates et le Fonds international de développement agricole
EB 2012/105/INF.1		Arrangements pour la cent cinquième session du Conseil d'administration
EB 2012/105/INF.2		Dons 2011 au titre des guichets mondial/régional et de pays spécifiques approuvés par le Président
EB 2012/105/INF.3		Classement par catégories et gouvernance des ressources dont dispose le FIDA
EB 2012/105/INF.4		Examen de la procédure d'approbation par défaut d'opposition des projets et programmes d'investissement du FIDA
EB 2012/105/INF.5		Projets approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition

² En anglais seulement.

Cote du document:	<u>EB 2012/105/R.1/Rev.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>3 avril 2012</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsable des questions techniques et de la transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent cinquième session
Rome, 3-4 avril 2012

Ordre du jour

Comme cela a été communiqué au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-seizième session, le président du Conseil – le Président du FIDA – a proposé l'adoption d'un certain nombre de mesures destinées à améliorer l'efficacité du Conseil d'administration.

Il a notamment été proposé que les points présentés pour information ne soient discutés durant une session du Conseil que si la direction l'estimait nécessaire ou si l'un des représentants au Conseil le demandait expressément. Ces requêtes devraient être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail ne comprendra que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points de l'ordre du jour présentés pour approbation, examen ou confirmation et les points de l'ordre du jour présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens), et sera divulgué sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

Par souci de commodité, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

- A = Pour approbation
- I = Pour information
- E = Pour examen
- C = Pour confirmation

Les représentants sont priés de noter l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil d'administration relatif à la distribution des documents:

"... La limite de quatre semaines fixée pour l'envoi des documents présentés au Conseil d'administration à une session et auxquels celui-ci doit donner suite ne sera pas dépassée. Toutefois, si besoin est, des renseignements portant sur des questions qui n'appellent pas de décision de la part du Conseil, ou des renseignements supplémentaires concernant des projets, pourront être communiqués ultérieurement."

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour **[A]**
3. Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes **[A]**
4. Évaluation
 - a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante et onzième session **[E]**
 - b) Nomination des membres du Comité de l'évaluation **[A]**
5. Programmes d'options stratégiques pour le pays **[E]**
 - a) Bangladesh
 - b) Viet Nam
6. Ressources disponibles pour engagement **[A]**
7. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration **[A]**
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) Nigéria: Programme de développement des filières
 - ii) Sierra Leone: Mémoire du Président: Programme de finance rurale et d'amélioration communautaire – prêt et don supplémentaires
 - b) Afrique orientale et australe
 - i) Kenya: Projet de gestion des ressources naturelles dans le bassin hydrographique du Haut Tana
 - ii) Madagascar: Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole (FORMAPROD)
 - iii) Madagascar: Mémoire du Président: Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky – prêt supplémentaire
 - c) Asie et Pacifique
 - i) Cambodge: Projet en faveur du développement agricole et de l'autonomisation économique
 - ii) Népal: Mémoire du Président: Programme de foresterie à bail et d'élevage – prêt et don supplémentaires
 - iii) Tonga: Projet d'innovation rurale aux Tonga
 - d) Amérique latine et Caraïbes
 - i) Colombie: Projet de renforcement de la capacité entrepreneuriale en milieu rural: confiance et possibilités
 - ii) Honduras: Mémoire du Président: Projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro – modification de l'accord de prêt
 - iii) Mexique: Projet de développement rural dans la région de Mixteca et dans la zone de Mazahua
 - e) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 - i) Ouzbékistan: Projet d'appui à l'horticulture
8. Plan de travail stratégique de l'institution en matière de dons **[I]**
9. Activités prévues au titre des projets 2012-2013 **[I]**

10. Programme d'assistance technique remboursable **[A]**
11. Rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA **[I]**
12. Questions financières
 - a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-deuxième réunion **[E]**
 - b) Nomination des membres du Comité d'audit **[A]**
 - c) Neuvième reconstitution des ressources du FIDA **[I]**
 - i) Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
 - ii) Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
 - d) Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA **[I]**
 - e) Portefeuille de placements du FIDA **[I]**
 - i) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2011
 - ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les deux premiers mois du premier trimestre 2012
 - f) Paiements au titre du principal, des intérêts et des commissions de service **[I]**
 - i) Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
 - ii) Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette
 - g) Besoins de financement au titre du trente-troisième tirage sur les contributions des États membres en 2012 **[A]**
 - h) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2011 assortis d'une déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière **[A]**
13. Questions diverses
 - a) Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA **[A]**
 - b) Nomination des membres du Groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance **[A]**
 - c) Rapport de situation du Groupe de travail sur les conditions mixtes appliquées par le FIDA **[A]**
 - d) Modalité d'hébergement du Mécanisme mondial **[A]**
 - e) Commémoration des présidents du Conseil des gouverneurs **[I]**
 - f) Proposition d'un fonds fiduciaire pour le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne **[A]**
 - g) Révision du procès-verbal de la cent quatrième session du Conseil d'administration
 - h) Nomination du Président **[I]**
 - i) Déclaration d'intention entre la Fondation Bill et Melinda Gates et le Fonds international de développement agricole **[I]**
 - j) Vice-Présidence du FIDA **[I]**